

Budget 2021 de la commune de BORDES...

Le contexte

Malgré la pandémie de COVID qui a freiné fortement les activités en 2020, le conseil municipal a quand même pu travailler et engager les premières études et travaux dès le second semestre 2020.

En 2021, cela se concrétisera par le démarrage de travaux très structurants pour le village de Bordes.

Comme chaque année, le budget de la commune a été construit en prenant en compte la baisse progressive des dotations mais en se fixant pour objectif :

- de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services rendus aux habitants;
- de maîtriser le niveau de la masse salariale (qui restera inférieur au taux moyen des communes de la même strate démographique);
- de maintenir la dette à un niveau acceptable qui ne réduira pas nos capacités d'investissement pour les années à venir
- de mobiliser des subventions auprès du département, de l'état et de tout organisme habilité chaque fois que possible;
- de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux

Cette année, la réforme fiscale concernant les taxes locales (TH et TFB) ont fortement modifié les chiffres des articles concernés, sans toutefois affecter le montant global affecté à la commune.

De plus, le budget intègre en 2021 les frais relatifs à la réhabilitation de la décharge de Bordes. Cette opération a été menée par la communauté de communes du Pays de Nay (en délégation de maîtrise d'ouvrage) mais il nous faut la réintégrer dans nos comptes sous forme d'opérations d'ordre afin d'intégrer les subventions accordées par l'agence de l'eau, le FEDER....

Ceci entraîne une forte variation du budget global pour 2021, sans toutefois le déséquilibrer car les opérations d'ordres de dépenses sont compensées par le même montant en termes de recettes (subventions)

Budget global

	Fonctionnement	Investissement	Total
Commune	2 528 530 €	5 250 382 €	7 778 912 €

Le budget de la section de fonctionnement s'élève à 2 528 530 € (intégrant un bénéfice de fonctionnement 2020 de 272 326 €) et dégage un bénéfice de 593 958 € qui sont transférés en section d'investissement.

La section d'investissement se chiffre à 5 250 382 € (intégrant les restes à réaliser de 2020 ainsi qu'un déficit d'investissement 2020 de 296 557 €).

Ce montant est en forte augmentation par rapport à 2020 du fait de l'intégration des opérations d'ordre concernant la réhabilitation de la décharge de Bordes pour un montant de **2 465 000 €**.

Ces coûts sont entièrement compensés par les subventions (Agence de l'eau Adour Garonne, SAFRAN, FEDER, ADEME). Le reste à charge sur cette réhabilitation de la décharge pour la commune de Bordes s'élève à 640 000 €

L'emprunt identifié dans ce budget 2021 s'élève à 906 686 € et permet d'équilibrer le budget en finançant les investissements principaux que sont le centre technique communal, les futurs travaux concernant le centre bourg et le reste à charge pour la commune relatif à la réhabilitation de la décharge communale.

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 647,40 k€	Contributions directes : 1 292,00 k€
Charges de personnel : 884,00 k€	
Subventions et participations : 202,32 k€	Dotations et participations : 747,14 k€
Autre : 200,85 k€	
Epargne brute : 593,96 k€	Excédent antérieur : 272,33 k€
	Autre : 217,07 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 2 251,82 k€	Emprunts : 906,69 k€
	Subventions : 291,65 k€
	Dotations, fonds et réserves: 700,34 k€
	Autre : 2 757,75 k€
Dette : 237,00 k€	
Déficit antérieur : 296,56 k€	
Autre : 2 465,00 k€	
	Epargne brute : 593,96 k€

La réforme fiscale concernant les taxes locales est venue modifier fortement le rapport entre recettes de la fiscalité et dotations.

En effet, la suppression de la taxe d'habitation et l'intégration du taux départemental de taxe sur les propriétés bâties a fortement impacté les valeurs brutes du revenu des taxes entraînant la mise en place d'un mécanisme de correction de la surcompensation de TH **(-732 200 €)**

A cela s'ajoute l'effet de la division par 2 des valeurs locatives des locaux industriels qui a été compensé par une dotation de l'état de **643 554 €**

Au global, ces mécanismes ont permis de garder une stabilité des recettes de fonctionnement par rapport à 2020.

Dans la partie investissement, la zone « Autre » du graphique (en recettes et en dépenses) intègre les opérations d'ordres relatives à la réhabilitation de la décharge de Bordes (**2 465 000 €**) ainsi qu'un reste à réaliser de **236 560 €** lié à la vente de deux terrains.

Et comme les années précédentes, ceci nous permet de couvrir largement les dépenses de fonctionnement (sans augmenter le taux des taxes locales pour le contribuable) et permettre ainsi des investissements conséquents pour l'amélioration des équipements du village.

Le bénéfice de la section de fonctionnement nous permet de prévoir les travaux suivants (ne sont cités ici que les travaux les plus importants ou à forte visibilité) :

- Le remboursement à la CCPN de 640 k€ correspondant au reste à charge pour la commune sur l'opération de réhabilitation de la décharge communale de Bordes (opération menée par la CCPN pour le compte de la commune)
- La construction du centre technique communal (634 k€ en RAR)
- Les premières réalisations du programme « Centre bourg » qui vise à rénover le bâtiment devant les halles pour y installer la mairie et tous les services municipaux (le bâtiment actuel n'étant plus adapté et trop exigü) (300 k€ en 2021)
- Les travaux de voirie (200 k€)
- L'aménagement des placettes (55 k€)
- La rénovation des toits de l'école maternelle (53 k€)
- L'aménagement de voies vertes (50 k€)
- Le remplacement de la tondeuse du stade et l'achat d'un nouveau broyeur à végétaux (46 k€)
- La sécurisation des abribus (45 k€)
- Le remplacement de matériels divers (Laveuse, mobilier urbain, volet sécurisation école...) (40 k€)
- La création de jardins partagés (10 k€)
- La signalétique ADAP (10k€)
- La rénovation d'une salle de classe à l'école élémentaire (10 k€)

Nous avons aussi réservé un budget conséquent pour deux initiatives qui permettront à nos concitoyens de participer plus activement au développement de la commune :

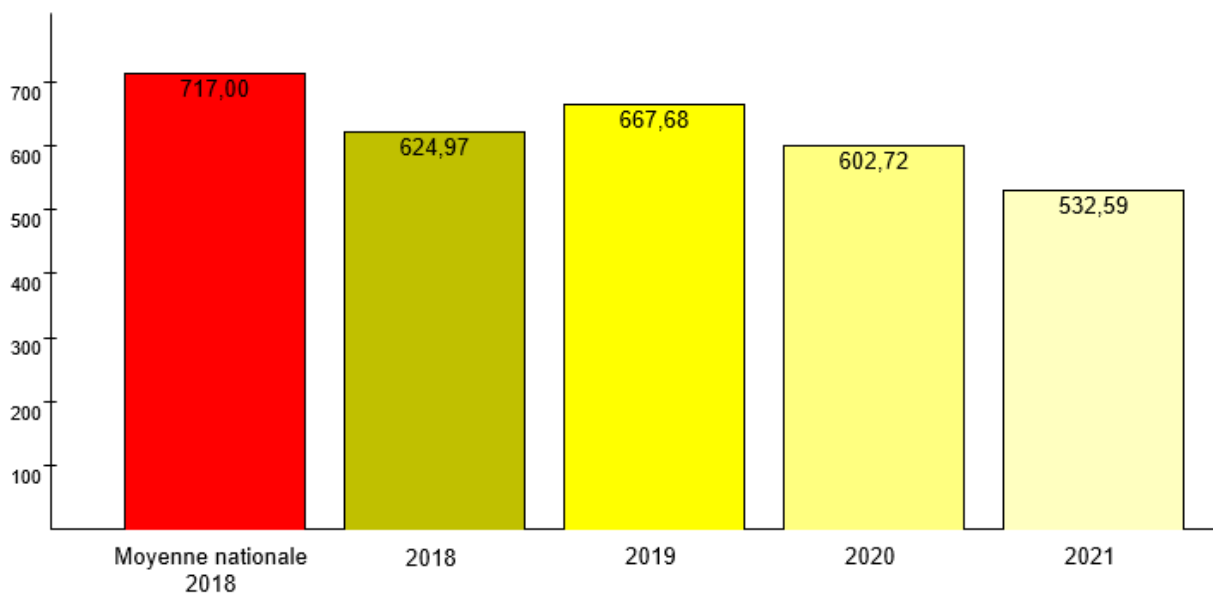
- 50 k€ sont consacrés à des projet qui seront proposés par les habitants dans le cadre de la « démocratie participative »
- 7 k€ pour un projet piloté par le conseil municipal des enfants

Dettes

	Encours de la dette
Commune de Bordes	1 557 306 €

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) = 1,51 ans.

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



Le taux moyen d'intérêt de nos emprunts se situe environ à 1,65%.

Un taux d'intérêt moyen si bas a pu être atteint par la renégociation des emprunts réalisés dans les années moins favorables (taux supérieurs à 4%)

Subventions et participations versées

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
00000000000000	Divers débiteurs	18 980,00
ADELFA 64	ADELFA	500,00
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Anciens Combattants	600,00
ASS ADMR CANT NAY EST	ADMR	500,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	Association Parents d'élèves	2 000,00
ASSOCIATION LA PASSERELLE	Passerelle	250,00
BORDES SPORT HANDBALL	Bordes Sport Handball	20 000,00
CCAS	CCAS	20 000,00
COLLECTIF ALIMENTAIRE PLAINE DE NAY	Collectif alimentaire Plaine de Nay	250,00
COMITE ANIMATION	Comité d'Animation	2 000,00
FC LA RIBERE	Football Club La Ribère	8 600,00
FOYER RURAL DE BORDES	Foyer Rural	3 000,00
GROUPEMENT DE CHASSEURS DE LA RIBERE	Société de Chasse	500,00
JUDO CLUB	Judo Club de Bordes	1 800,00
LA PREVENTION ROUTIERE	Prévention Routière	80,00
LOUS ESBAGATS	Lous Esbagats	1 000,00
OC BI BORDAS L'ARRIBERA	Oc Bi Bordas	340,00
PELOTARI CLUB	Bordes Pelotari Club	400,00
TENNIS CLUB DE BORDES	Tennis Club Bordais	2 200,00
	TOTAL	83 000,00

Contributions

Organisme	Libellé	Montant
ASA DU CANAL DU BANIU	Syndicat du Baniu	500,00
SDIS64 SERVICE DEPT INCENDIE SECOURS 64	SDIS	68 020,00
SIPL SYNDICAT IRRIGATION PLAINE LAGOIN	SIPL	5 000,00
SYNDICAT D ENERGIE DES PYRENEES ATLANTIQUES	SDEPA	29 500,00
	TOTAL	103 020,00